

**SEANCE ordinaire du 14 mars 2025 à 19 h 00**

Afférents au Conseil = 15      En exercice = 14      Présents à la séance : 9      Convocation du 04/03/2025

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Stéphane GIRARD, Patrice LARONZE, Benjamin LEDOUX, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : M. Patrick CAMUS = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ  
M. Loïc GARNIER = pouvoir à M. Patrice LARONZE  
M. Aimé MAIERON = pouvoir à M. Gérard DURAND  
M. Patrick JURY = pouvoir à M. Dominique RAVAUT

Absents : Mme Marion ALEXANDRE

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

**Délibération n° 012 2025**

**Renforcement électrique « Bois du fort de Luchet »**

Nous avons reçu du SYDESL une proposition de travaux pour le renforcement électrique du PSSA « Bois du Fort de Luchet ».

Il y aurait lieu de délibérer afin d'autoriser le SYDESL à engager lesdits travaux.

Le coût pour notre Commune serait d'environ 2 580 €, sans compter l'éventuelle participation financière demandée par l'opérateur de télécommunication XP Fibre pour la partie câblage.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, donne un avis favorable pour ces travaux de renforcement et autorise le SYDESL à engager lesdits travaux.*

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

